



Wallonie

Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur Ben STASSEN**

demeurant à 7181 FELUY, rue Victor Rousseau 12 bte 2

Le terrain concerné est situé à **4880 AUBEL, Bois de Loë, n° 56, cadastré section A n° 927 x**

Le projet consiste en :

- **L'extension d'une habitation unifamiliale**
- **L'aménagement d'une terrasse et d'une piscine enterrée**

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.6 : demande de dérogation aux prescriptions du plan de secteur (actes et travaux sur une construction existante dont l'affectation actuelle ou future ne correspond pas aux prescriptions de la zone agricole telles que définies à l'art. D.II.36) ;

CoDT – art. D. IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée I – aire d'habitat rural) sur le point suivant :

La toiture plateforme et ses matériaux, la superficie et le rythme des baies, et la teinte des menuiseries.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 23/12/2019 et sera clôturée le 15/01/2020.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00, et le mercredi de 13h30 à 16h30** ;

- le **jeudi 9 janvier 2020** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès
du service de l'urbanisme : téléphone : **087/68.01.38** mail : **urbanisme@aubel.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel**

- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**

- remises **au service urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel.**

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2507.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous
auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

**Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolaï n° 1 à 4880 Aubel,
le jeudi 16 janvier 2020 à 16h00.**

La Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé(e) de donner des explications sur le
projet, est **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse ci-dessus.
